



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
TISSEO VOYAGEURS**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 JUIN 2026
CENT HUITIEME SEANCE**



RESOLUTION 2.8 – Approbation de la subvention accordée à l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine des Transports Urbains et Interurbains Toulousains (ASPTUIT)

L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre Juin à huit heures, les membres du Conseil d'Administration de l'Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial TISSEO Voyageurs se sont réunis sous la présidence de Monsieur Emilion ESNAULT, au siège de Toulouse Métropole, sur convocations en date du 17 Juin 2026.

TOULOUSE METROPOLE

- M. Gérard ANDRE
- M. Aurélien ANDREU-SEIGNE
- M. Maxime BOYER
- M. Gaëtan COGNARD
- Mme Julie ESCUDIE
- M. Emilion ESNAULT
- Mme Karine TRAVAL-MICHELET

Empêchés d'assister à la séance :

- M. Gil BEZERRA, excusé, donne pouvoir à M. Aurélien ANDREU-SEIGNE
- M. Jean-Jacques BOLZAN, excusé, donne pouvoir à M. Gérard ANDRE
- M. Grégoire CARNEIRO, excusé, donne pouvoir à M. Emilion ESNAULT

Accusé de réception en préfecture
031-520807876-20260702-RESOL-2-8-CA-DE
Date de télétransmission : 02/07/2026
Date de réception préfecture : 02/07/2026



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SICOVAL

- M. Laurent CHERUBIN

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU MURETAIN

- M. Thierry SUAUD

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GRAND OUEST TOULOUSAIN

- M. Etienne CARDEILHAC- PUGENS

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COTEAUX BELLEVUE

- M. Patrice SEMPERBONI

REPRESENTANTS DES SALARIES

- M. Cyril BISIAUX

- M. Didier GROS

ETAIENT EGALEMENT INVITES :

M. Thierry WISCHNEWSKI	Directeur Général de TISSEO Voyageurs
M. Ludovic AUMARD	Agent Comptable de TISSEO Voyageurs
Mme Marine GARNIER	Directrice Juridique, Achats et Logistique de TISSEO Voyageurs
M. Eric ARDOUIN	Directeur Général des Services de Toulouse (absent)
M. Jean-Michel LATTES	Président de Tisséo Collectivités (SMTC) (absent)
M. Antoine BOUVET	Directeur Général des Services de Tisséo Collectivités (absent)
Noémie VUAILLAT	Directrice Pilotage et Attractivité du Réseau de Tisséo Collectivités

Après avoir constaté que 12 Administrateurs étaient présents et 3 représentés en début de séance, Monsieur Emilion ESNAULT indique que les conditions de quorum sont réunies, le Conseil d'Administration peut valablement statuer.

M. Etienne CARDEILHAC- PUGENS est arrivé à 8h44, après le vote de la résolution 2.1 relative à la présentation du rapport annuel d'activité 2025 de l'EPIC TISSEO voyageurs, portant ainsi le nombre d'Administrateurs présents ou représentés à 16.

[...]

Monsieur Emilion ESNAULT demande à ce qu'un secrétaire de séance, choisi par les membres élus, soit désigné.

Le Conseil choisit pour secrétaire de séance Patrice SEMPERBONI.

[...]

Monsieur Emilion ESNAULT indique qu'il peut être procédé au déroulement de séance.

Signature
031-520807876-20260702-RESOL-2-8-CA-DE
Date de télétransmission : 02/07/2026
Date de réception préfecture : 02/07/2026



Depuis de nombreuses années, l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine des Transports Urbains et Interurbains Toulousains (ASPTUIT) a pour objet la sauvegarde, la restauration et la mise en valeur des transports en commun.

Afin de poursuivre ses actions de sauvegarde et de mise en valeur de ce patrimoine, l'Association s'est rapprochée de TISSEO Voyageurs afin de solliciter un don pour lui permettre de continuer son action.

Aussi, dans le cadre de son installation dans les locaux du Musée ASPTUIT situé sur le dépôt de bus de Langlade, et dans le but de maintenir la mémoire des transports urbains de l'agglomération toulousaine, TISSEO Voyageurs souhaite aider l'ASPTUIT en lui versant une subvention d'un montant de **2.000 € (deux mille euros)**.

Monsieur le Président demande aux membres du Conseil d'Administration de l'Etablissement Public Industriel et Commercial s'ils ont des observations.

Monsieur le Président soumet la présente résolution au vote des membres du Conseil d'Administration de l'Etablissement Public Industriel et Commercial.

Monsieur le Président précise que cette approbation doit être faite à la majorité des suffrages exprimés.

En cas d'égalité de suffrages, la voix du Président est prépondérante.

Il est procédé au vote.

RESOLUTION N° 2.8 :

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré à l'unanimité des voix :

- Approuve la subvention d'un montant de 2000 € (deux mille euros) accordée à l'ASPTUIT ;
- Autorise le Directeur Général à engager la dépense correspondante et à prendre toute mesure nécessaire à son exécution ;
- Dit que le montant de cette dépense sera inscrit au budget de TISSEO Voyageurs.
- Et dit que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet, pour contrôle de légalité.

CETTE RESOLUTION A OBTENU :

- Nombre de votants : **13 présents et 3 représentés**
 16 voix « POUR »
 0 voix « CONTRE »
 0 voix « ABSTENTION »

Accusé de réception en préfecture 031-520807876-20260702-RESOL-2-8-CA-DE Date de télétransmission : 02/07/2026 Date de réception préfecture : 02/07/2026



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,

Monsieur Emilion ESNAULT

Accusé de réception en préfecture
031-520807876-20260702-RESOL-2-8-CA-DE
Date de télétransmission : 02/07/2026
Date de réception préfecture : 02/07/2026